



SYNDICAT INTERDEPARTEMENTAL D'AMENAGEMENT DU GUIERS ET DE SES AFFLUENTS

Compte-rendu Assemblée Générale du 11 juillet 2013

N. Réf. : 13.07.02 / OM

L'an deux mille treize, le 11 Avril à 20 heures 30, le Conseil Syndical du S.I.A.G.A. s'est réuni pour son Assemblée Générale en séance ordinaire, dans la salle de réunions du SIEGA à Pont-de-Beauvoisin (Isère), sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Louis MONIN-PICARD, Président.

Monsieur Jean-Claude JULLIN a été élu secrétaire.

Présents :

Daniel BATON et Françoise NEGRO (Aoste), Laurent BAILLY et Cyril GIRERD (Avressieux), Franck DELPHIN (La Bauche), Pascal MARTIN et Philippe PIONCHON (Belmont-Tramonet), Yves BERTHIER (La Bridoire), Jean-Claude JULLIN (Chirens), Gérard BLONDON et Raymond VAGNON (Domessin), Cédric VIAL (Les Echelles), Anne LENFANT et Daniel PERRIN (Entremont-le-Vieux), Louis MONIN-PICARD (Massieu), Christian GIROUD et Christian MARCOZ (Merlas), Gilles PERRIER-MUZET (Miribel-les-échelles), Christian MALJOURNAL et Claude RENAUD-GOUD (Pont de Beauvoisin 38), Marie-Jeanne D'HABERES (Pont-de-Beauvoisin 73), Mireille PELLETIER (Pressins), Sébastien GEUGNOT et Bernard PELLISSIER (St-Albin-de-Vaulserre), Alain AMALLER (Saint Bueil), Jean CATTANEO (St-Christophe-la-Grotte), Jacques PICHON MARTIN (Saint-Christophe-Sur-Guiers), Robert EYRAUD (St-Franc), Michel BAVUZ (St-Genix-sur-Guiers), Patrice MORTREUIL (St-Geoire-en-Valdaine), Jean-François PILLAUD-TIRARD (Saint-Jean-d'Avelanne), Paul BUISSIÈRE et Jean-Pierre OCCELLI (St-Joseph-de-Rivière), Raymond FERRIEUX (St-Laurent-du-Pont), Alain FOREST et Michel REYNAUD (Saint-Martin-De-Vaulserre), Stéphane BRUN (Saint-Pierre-de-Chartreuse), Jacques RICHEL (St-Pierre-de-Genébroz), Denis BOUDET-MOLASSE (St-Sulpice-des-Rivoires), Paul BERTIER et Nicole GENTET (Verel de Montbel), Lucien BERTET et Gérard BERTHONNET.t (Voissant).

Excusés :

Marc BERTRAND et Dominique VUILLEROT (Attignat-Oncin), René LADEVEZE (La Bauche), Nicolas GERBELOT-BARILLON (La Bridoire), Gilbert DOS SANTOS (Chirens), Jean-Michel FERTIER et Jean SILLON (Corbel), Daniel PEYSSONNERIE (Les Echelles), Michel DUMAZOT et Paul GLENAT (Entre-deux-Guiers), Christian STOLL (Massieu), Bernard BLONDIN (Miribel-les-Echelles), Bruno GUILLOT-LIODIN et Bruno SAGE (Pommiers-La-Placette), Joseph BURFIN et Isabelle LEGRAS (Pont-de-Beauvoisin 73), Florent BERGER (Pressins), Frédéric DEBAUGE et Jean-Marc MURONI (Rochefort), André DUVERT et Christian ROSNOBLET (Romagnieu), Jean-Claude DESBOIS et Daniel BARRAL (St-Béron), Laurent GIRAUD (St-Bueil), Eric GRUBY (Saint-Christophe-la-Grotte), Roger HERAUD (Saint-Christophe-Sur-Guiers), Monique DERUDDER (St-Franc), Daniel POLAUD (St-Genix-sur-Guiers), Christian GAILLARD (Saint-Geoire-En-Valdaine), Denis GAILLOT-DREVON (St-Jean-d'Avelanne), Estelle MISERY et Edouard GENEVE (St-Julien-de-Ratz), Christophe RUELLE (St-Laurent-du-Pont), Stéphane BAFFERT (St-Pierre-de-Chartreuse), Daniel MOLLARD et Roger BOITON (St-Pierre-d'Entremont 38), Jean-François GIROUD et Xavier DELAPORTE (St-Pierre-d'Entremont 73), Jean-Michel JUGLARET (Saint-Pierre-De-Genébroz), Marcel MOLLIER-SABET (Saint-Sulpice-Des-Rivoires), Alain MARTINETTO et Jean MOLINA (Velanne), Jean-François VOLOSSUK (Verel-de-Montbel),

Etaient également présents :

- Olivier MAURIN, Adjoint administratif
- Didier GIRARD, Technicien de rivière.
- Thibaud WYON Chargé de mission Géomorphologique ZH Foncier

Le quorum étant atteint le Conseil Syndical peut valablement délibérer.

M. Louis MONIN-PICARD remercie l'ensemble des délégués de leur présence et informe l'Assemblée du départ à la retraite de Chantal BOUVIER et de son remplacement par Olivier MAURIN.

Il avertit également l'Assemblée de l'absence de Cécile VILLATTE jusqu'au 06 Août 2013 suite à un accident de la vie privée.

M Louis MONIN-PICARD annonce à l'Assemblée le remplacement de M Coquet par M Cédric Vial comme délégué de la commune des Echelles. Au vue de l'approche du renouvellement de l'Assemblée en 2014, il est proposé de ne pas remplacer M Coquet au bureau syndical.

Louis MONIN-PICARD demande l'autorisation au conseil syndical de rajouter un point à l'ordre du jour. Cela concerne la répartition des participations de chaque commune.

L'Assemblée adopte à l'unanimité le tableau des répartitions des communes tel qu'il avait été annexé à la précédente Assemblée Générale.

Monsieur MONIN-PICARD présente l'ordre du jour suivant :

- Approbation du PV de l'AG du 3/04/13
- Rapport d'activité 2012
- Décision modificative n°1
- Délibération pour la titularisation du poste technicien de rivière
- Délibération relative à la revalorisation de la prime ISS pour technicien.
- Délibération relative à la convention cadre de la SAFER
- Demandes de subventions pour la restauration morpho-écologique sur le secteur de la corderie et la restauration morpho-écologique du Guiers mort à St Laurent du Pont
- Compte-rendu des réunions du bureau
- Présentation de l'action morpho-écologique de St Laurent du Pont
- Présentation des actions d'animations pédagogiques
- Questions diverses

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 03 Avril 2013

Monsieur Louis MONIN-PICARD demande s'il y a des observations, remarques, questions sur le procès-verbal de la dernière assemblée générale du syndicat.

Le Conseil Syndical approuve à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 03 Avril 2013.

RAPPORT D'ACTIVITE 2012

M Louis MONIN-PICARD présente brièvement le contenu de ce document.

Il rappelle l'importance qu'a revêtu la signature du contrat de rivière ainsi que la modification des statuts du syndicat.

Il précise que, arrivé au terme de la première année de mise en œuvre du contrat de rivière, un point allait être fait sur l'avancée des différentes actions engagées ou à engager.

Un rappel sera envoyé à tous les maîtres d'ouvrage dans l'été pour les inciter à engager leurs actions et ainsi à ne pas prendre de retard pour risquer de compromettre l'obtention de certaines subventions.

Lors de la signature du contrat de rivière, des clefs USB de présentation avaient été distribuées. M Louis MONIN-PICARD propose d'en doter les délégués des communes qui n'en n'auraient pas.

Le nouveau numéro du journal du SIAGA est en cours de distribution. M Louis MONIN-PICARD demande à tous les délégués de faire remonter les informations relatives à la qualité de cette distribution.

Le rapport d'activité présente l'inauguration de l'espace scénographique.

M Louis MONIN-PICARD insiste sur la qualité de cette réalisation mais également sur le fait que des imperfections existent.

Ainsi, certains descriptifs insérés sur les fenêtres sont difficiles à lire du fait de reflets gênants.

Le matériel informatique semble peu en adéquation avec l'utilisation qui doit en être faite, et il faudra songer à le remplacer rapidement. Ce remplacement devra certainement être financé par le SIAGA.

M Cédric VIAL se fait le rapporteur des retours très positifs qu'il a eu sur cet aménagement de la part des premiers visiteurs.

Le rapport d'activité 2012 est approuvé à l'unanimité.

DECISION MODIFICATIVE N° 1

Monsieur Louis MONIN-PICARD présente la décision modificative n°1.

Pour des raisons d'écritures d'ordre interne, il y a lieu d'ouvrir des crédits supplémentaires en dépenses et en recettes d'investissement.

Ces régularisations de crédits concernent l'espace scénographique (inventaire 2013-04).

Il précise que cette décision modificative n'a aucun impact sur le budget du syndicat. (Il s'agit d'une rectification d'imputation comptable) et qu'elle a été prise à la demande et sur les conseils de M VIDOU, receveur des finances de Pont-de-Beauvoisin.

Monsieur MONIN-PICARD propose à l'assemblée :			
➤ De prendre acte de crédits supplémentaires en dépenses et en recettes d'investissement.			
➤ De les affecter sur les comptes 2181 et 2135 selon l'opération d'ordre budgétaire suivante :			
DEPENSE D'INVESTISSEMENT		RECETTE D'INVESTISSEMENT	
Augmentation de crédits		Augmentation de crédits	
Article	Montant	Article	Montant
2181-01-041	77 503.00 €	2135-01-041	77 503.00 €
Total	77 503.00 €	Total	77 503.00 €
Ce vote est accepté à l'unanimité.			

TITULARISATION DU POSTE DE TECHNICIEN DE RIVIERE. (PROGRAMME PLURIANNUEL D'ACCES A L'EMPLOI PUBLIC).

Le Président rappelle à l'assemblée que La loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 (titre 1 – chapitre 2) relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique et le décret d'application n°2012-1293 du 22 novembre 2012 créent pendant une durée de 4 ans des modes de recrutement réservés donnant accès au statut de fonctionnaire, pour les agents non titulaires sous certaines conditions.

Les modes de recrutement, selon les cadres d'emploi, sont soit des sélections professionnelles organisées par les collectivités employeurs ou par le centre de gestion dans le cadre de conventions, soit des concours réservés, soit des recrutements réservés sans concours pour les premiers grades de catégorie C.

Conformément à l'article 17 de la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012, il appartient à l'organe délibérant, **après avis du comité technique compétent (comité technique paritaire placé auprès du centre de gestion pour les collectivités de moins de 50 agents)**, d'approuver le programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire.

Ce programme détermine notamment, en fonction des besoins de la collectivité territoriale ou de l'établissement public intéressé et des objectifs de la gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences, les cadres d'emplois ouverts aux recrutements réservés, le nombre d'emplois ouverts à chacun de ces recrutements et leur répartition entre les sessions successives de recrutement.

VU l'avis du Comité Technique Paritaire en date du 03 Avril 2013.

M Louis MONIN-PICARD rappelle à l'Assemblée que le SIAGA s'est investi dans un programme pluriannuel d'accès à l'emploi public.

Monsieur MONIN-PICARD propose à l'Assemblée :	
➤ d'approuver le programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire public suivant :	
titularisation de Monsieur Didier Girard	
➤ d'autoriser le Président à signer les différentes pièces nécessaires.	
Ce vote est accepté à l'unanimité.	

REVALORISATION DE LA PRIME D'INDEMNITE SPECIFIQUE DE SERVICE (ISS).

M Louis MONIN-PICARD rappelle que :

- cette prime n'a pas été revalorisée depuis 2011
- M Didier GIRARD a été nommé adjoint à Mme Cécile VILLATTE.

M Louis MONIN-PICARD propose une revalorisation de l'ISS (Indemnité Spécifique de Service) à un indice de 1.07 en lieu et place de l'ancien indice de 0.93 à partir du 1^{er} juin 2013.

Monsieur Louis MONIN-PICARD propose ce projet à l'Assemblée. Ce vote est accepté à l'unanimité

SIGNATURE DE LA CONVENTION CADRE AVEC LA SAFER.

M Louis MONIN-PICARD explique que la mise en œuvre des actions de restauration morpho-écologique du contrat de bassin Guiers/Aiguebelette nécessitent la maîtrise du foncier. La mise en place de cette politique foncière implique la réalisation d'un travail d'animation et de négociations foncières. Ce travail serait confié à la SAFER.

Une convention cadre est proposée pour une durée initiale de 5 ans.

- L'estimatif pour l'année 2013 est le suivant :
 - ✓ Une veille foncière, abonnement à Vigifoncier = 1 320€ HT (120€ X 11 communes) ;
 - ✓ Une veille foncière, transmission des DIA = 20€ HT par DIA;
 - ✓ Droit de préemption environnemental = 12% du prix d'acquisition+ frais notaire avec un minimum de 650€HT par dossier;
 - ✓ Cadastre (pour la DIG ripisylve) = 4200€ HT (100€ X 42 communes).
 - ✓

M Louis MONIN-PICARD indique que la signature de cette convention a notamment pour conséquence de ne payer qu'une seule fois les frais de notaire lors des cessions de biens immobilier car la SAFER préempte pour le compte et au nom du SIAGA.

Gilles PERRIER-MUZET demande quelle est le nombre de transaction ?

Il est précisé par les techniciens que le nombre de transactions foncières à réaliser porte sur plus ou moins 70 Ha et que ces acquisitions se feront par achat mais aussi par conventions de mises à disposition.

Monsieur MONIN-PICARD propose à l'Assemblée :

- **D'autoriser le Président à signer la convention SAFER et de l'autoriser à signer les pièces relatives à ce document.**

Ce vote est accepté à l'unanimité.

DEMANDES DE SUBVENTIONS

Restauration morpho-écologique Guiers Vif sur le secteur de la Corderie

M Louis MONIN-PICARD indique que la mise en œuvre de cette action comprend l'arasement d'un merlon situé sur la berge en rive gauche le long du secteur réaménagé, la création de terrasses basses inondables dès la crue bisannuelle, la protection de la berge érodée rive droite coté résidence Béatrice, la plantation d'essences locales et rivulaires.

Le montant de ce programme a été évalué à 75 000 € soit 89 700 € TTC

Monsieur MONIN-PICARD propose à l'Assemblée :

- **de solliciter l'aide financière aussi élevée que possible de l'Agence de l'Eau, de la Région Rhône-Alpes**
- **d'autoriser le Président à signer les différentes pièces nécessaires.**

Ce vote est accepté à l'unanimité.

M Cédric VIAL propose de mettre en place une réunion avec les acteurs locaux concernés car cette opération porte sur un secteur sensible.

M Louis MONIN-PICARD précise qu'une réponse de la société Hydratec a été reçue au sujet de cette action. Elle fait suite à la mise en cause de la responsabilité de cette société par le syndicat dans des désordres survenus à la suite de travaux réalisés sous sa maîtrise d'ouvrage.

Restauration morpho-écologique du Guiers mort à St Laurent-du-Pont

M Louis MONIN-PICARD explique que cette opération concerne les investigations préalables (topographie, étude géotechnique, état initial des milieux, dossiers réglementaires) et la maîtrise d'œuvre liées au projet de restauration morpho-écologique du Guiers mort à St Laurent du Pont (B1-1-3).

Cette action a été estimée à 310 000 €HT soit 370 760 €TTC avec le plan de financement prévisionnel suivant :

- 80% du montant HT par l'Agence de l'eau soit 248 000 €

Monsieur MONIN-PICARD propose à l'Assemblée :

➤ **de solliciter l'aide financière aussi élevée que possible de l'Agence de l'eau pour cette action sur le montant €HT et l'autorisation de démarrer avant l'octroi des subventions**

➤ **d'autoriser le Président à signer les différentes pièces nécessaires.**

Ce vote est accepté à l'unanimité.

Pour ce qui est de l'action sur le secteur de Saint Laurent du Pont, M Louis MONIN-PICARD informe l'Assemblée de la réunion avec l'Agence de l'Eau et de l'accord de celle-ci pour réactualiser ses subventions au regard des nouveaux coûts.

M Gérard BLONDON rappelle les dangers potentiels sur ce secteur car la rivière coule au milieu de la ville. Il précise que les coûts liés à cette opération prennent en compte les travaux nécessaires pour commencer à limiter les risques en cas de crue.

M Raymond FERRIEUX réaffirme la nécessité de travaux encore plus importants que ceux entrepris sur le secteur pour éliminer tout risque en cas de crue.

COMPTE-RENDU DES REUNIONS DU BUREAU

SEANCE DU 22/04/2013 : Dossier suivi par Jean-Pierre OCCELLI – Secrétaire de séance.

- Travaux d'urgence digue d'Aoste
- Recrutement adjoint administratif
- Nouvelle charte graphique
- Dixième programme de l'agence de l'eau
- Divers
 - Label rivières sauvages
 - SRCE
 - Projet classement des cours d'eau au titre de la continuité écologique
 - Animation scolaire
 - Engagement partenarial SIAGA / Centre des finances
 - La Corderie / Le Chorolant

M Louis MONIN-PICARD informe l'Assemblée que l'Agence de l'Eau souhaitait diminuer sa subvention pour financer les postes dans le cadre du 10^e programme « sauvons l'eau » et qu'il a fallu différentes interventions pour conserver un taux de subvention conforme à celui présenté initialement par l'Agence.

M Didier GIRARD présente succinctement l'intérêt de la création du label rivière sauvage.

Il peut ainsi rappeler le cadre réglementaire du classement des cours d'eau ainsi que le rôle d'assistance et de coordination du SIAGA dans ce dossier.

SEANCE DU 23/05/13 : Dossier suivi par Anne LENFANT – Secrétaire de séance

- Recrutement Adjoint Administratif
- Animation foncière
- Demande de subvention (ripisylve 2013-2014)
- Divers :
 - o Bièvre
 - o Rencontre SIAGA / Agence de l'Eau
 - o Espace scénographique.
 - o Observatoire des bassins versants de Chartreuse
 - o Délégué les échelles
 - o Instruction des demandes d'aides du contrat par la Région

Délibérations prises.

- o Demande de subvention travaux de restauration de la continuité écologique des 3 ouvrages (action B-1-12) : vote à l'unanimité
- o Demande de subvention programme 2013/2014 de la gestion ripisylve (action B1-2-1) : vote à l'unanimité.

M Thibaud WYON rappelle que l'animation foncière nécessite la conclusion de conventions avec l'EPFL pour ce qui est des zones urbaines ainsi qu'avec la SAFER pour les zones rurales.

Il est fait rappel de la diminution des subventions accordées par les financeurs habituels.

M Louis MONIN-PICARD rappelle que les études demandées dans le cadre des projets évoqués précédemment devaient être à la charge du SIAGA et qu'après négociation avec l'Agence de l'Eau, soit celles-ci ne seraient pas obligatoires, soit l'Agence de l'Eau les financeraient à 80 %

SEANCE DU 04/07/13 Dossier suivi par Raymond FERRIEUX– Secrétaire de séance.

- Préparation AG SIAGA du 11/07/13
- Rapport d'activité 2012
- Validation de la charte graphique du SIAGA
- Animation foncière
- Continuité écologique des ouvrages
- Eradication renouée du Japon,
- Divers : projet global Guiers aval St Genix-sur-Guiers/confluence Guiers/Rhône, restauration du fonctionnement morpho-écologique sur le secteur de la « corderie », label Rivières Sauvages, observatoire des bassins versants de Chartreuse, remblaiement St Albin-de-Vaulserre, suivi de l'utilisation et de l'entretien des véhicules.

Mme Anne LENFANT alerte l'assemblée sur les risques de proliférations de la renouée du Japon suite à des travaux nécessitant l'emploi d'engins mécaniques de chantier.

Elle insiste sur la nécessité de veiller à la mise en place d'un protocole de nettoyage des roues des engins notamment afin d'éviter une prolifération non désirée.

DIVERS

M BAVUZ explicite le nouveau projet de passerelle à la confluence du Guiers et du Rhône.

Il explique que ce projet peut permettre la restauration de zones humides ainsi que la création de zones de compensation.

L'idée de cette passerelle est la reprise d'un ancien projet, de manière simplifiée et moins coûteuse et présente l'avantage de pouvoir créer une continuité pour la vélo route (ViaRhôna).

M Louis MONIN PICARD précise que le SIAGA jouerait un rôle de coordinateur car il est le seul organisme à présenter l'avantage d'avoir compétence en Savoie et en Isère.

PRESENTATION DE L'ACTION MORPHO-ECOLOGIQUE DE ST LAURENT DU PONT

Didier GIRARD et Thibaud WYON présentent le contexte et les objectifs, la stratégie d'intervention et l'estimatif du projet de l'action morpho-écologique de St Laurent du Pont.

PRESENTATION DES ACTIONS D'ANIMATIONS PEDAGOGIQUES

M Gérard BLONDON et Jean-Pierre OCCELLI présentent les actions pédagogiques menées cette année. Ils insistent sur les retours positifs reçus de la part des enseignants et des élèves.

Ils font remarquer à l'Assemblée que malgré une mise en place tardive dans l'année de ces animations, elles ont tout de même concernées 11 classes, 6 établissements et environs 250 élèves, ce qui est encourageant dans la perspective de l'année prochaine.

Ils attirent l'attention des membres de l'Assemblée sur l'importance que peut revêtir la communication pour l'image du Syndicat, ainsi que dans la sensibilisation de tous et des plus jeunes en particulier.

En l'absence de questions diverses et suite à l'achèvement de l'ordre du jour la séance est levée à 22h45.

Louis MONIN-PICARD